

# INSCRIPTIONS

Scolaires, périscolaires, extrascolaires, restauration



EN LIGNE

[espace-citoyens.net/thonon-les-bains](https://espace-citoyens.net/thonon-les-bains)



**SCOLAIRE**  
du 17 au 28 mars 2025

Rentrée en  
PETITE SECTION  
& NOUVEAUX ARRIVANTS

**PÉRISCOLAIRE,  
EXTRASCOLAIRE  
& RESTAURATION**  
du 2 au 20 juin 2025

À renouveler  
CHAQUE ANNÉE



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES : VOTRE ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

## L'inscription scolaire concerne uniquement :

- ✓ les enfants **entrant en petite section au mois de septembre**,
- ✓ les enfants **nouveaux-arrivants** sur la commune,
- ✓ les demandes de changement d'école suite à un **déménagement** au sein de la commune.



L'inscription au CP se fait automatiquement pour les enfants déjà inscrits en Grande Section.

Les inscriptions à la restauration scolaire et au périscolaire/extrascolaire (mercredis et vacances) sont à renouveler chaque année.

PIÈCES JUSTIFICATIVES datées de moins de 3 mois	INSCRIPTION SCOLAIRE	RESTAURATION SCOLAIRE	PÉRISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE
Livret de famille (page des parents + enfant concerné) ou acte de naissance	✓		
Justificatif de domicile	✓	✓	✓
Notification CAF du Quotient Familial ou dernier avis d'imposition		✓	✓
Attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile			✓
Copie des pages vaccins du carnet de santé			✓
<b>+ LE CAS ÉCHÉANT :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Justificatif d'emploi (uniquement pour les inscriptions selon planning)</li><li>• Attestation d'aide (Comité d'entreprise, Conseil départemental...)</li><li>• Protocole P.A.I. de l'enfant</li><li>• Jugement de divorce</li></ul>		✓	✓



Toutes les inscriptions sont à faire en ligne sur l'Espace Citoyens.  
Accessible 24h/24 et 7j/7, il simplifie vos démarches administratives !

# ESPACE CITOYENS : MODE D'EMPLOI

L'Espace citoyens vous permet tout au long de l'année d'inscrire vos enfants à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires/extrascolaires.

## Vous n'avez pas encore de compte sur l'Espace citoyens ?

Téléchargez l'application « Thonon en poche »  
ou connectez-vous sur l'espace citoyen de la ville de Thonon-les-Bains :  
[www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains](http://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains)

- 1 Créez votre compte.
- 2 Déclarez votre entourage :  Entourage + **VALIDER**

Vous recevrez un mail de confirmation de la part du service Education-Jeunesse (délai de 1 jour ouvré maximum) et vous pourrez alors faire vos démarches !

## Vous avez déjà un compte sur l'Espace citoyens ?

- 1 Connectez-vous.
- 2 Vérifier que l'enfant concerné par la demande apparaît bien sur votre Espace citoyens en tant que *membre du foyer*.
- 3 Sélectionnez le pictogramme de l'enfant concerné. 



## Vous souhaitez créer :



### PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE :

prenez à réserver vos dates, une fois le dossier d'inscription validé.

#### VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- SCOLAIRE (Première inscription)
- RESTAURATION SCOLAIRE
- PÉRISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE



Sélectionnez la ligne correspondante

Complétez le formulaire

#### UNE RÉSERVATION OU UNE ANNULATION

Dans le délai de 72h ouvrées



Sélectionnez la ligne correspondante

Cochez/décochez le jour souhaité dans le calendrier

#### UNE RÉSERVATION

Au delà du délai de 72h ouvrées

Envoyez un mail : [service-education@ville-thonon.fr](mailto:service-education@ville-thonon.fr)

#### UNE ANNULATION

- RESTAURATION SCOLAIRE
- PÉRISCOLAIRE

Au delà du délai de 72h ouvrées



Précisez date + motif d'annulation

#### UNE ANNULATION

- EXTRASCOLAIRE
- Quel que soit le délai



Précisez date + motif d'annulation

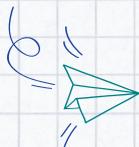
# BESOIN D'AIDE ? ON VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES !

6 lieux proches de chez vous !

## • SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE •

8 avenue Saint François de Sales  
04 50 70 69 43  
service-education@ville-thonon.fr

⌵ Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h  
(Fermeture le jeudi matin)



## • ESPACE VERSOIE •

10 D chemin de Morcy  
04 50 16 69 56  
espace-versoie@ville-thonon.fr

⌵ Mardi : 13h30-18h\*  
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h\*

## • ESPACE GRAND CHÂTELARD •

12 bis avenue du Grand Châtelard  
04 50 16 78 95  
espace-chatelard@ville-thonon.fr

⌵ Mardi : 13h30-18h\*  
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h\*

## • ESPACE MORILLON •

4 chemin de la prairie  
04 50 71 74 47  
espace-morillon@ville-thonon.fr

⌵ Mardi : 13h30-18h\*  
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h\*

## • ESPACE COLLONGES SAINTE-HÉLÈNE •

21 avenue de Sénévulaz  
04 50 16 74 03  
espace-collonges@ville-thonon.fr

⌵ Mardi : 13h30-18h\*  
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h\*



\* Les Espaces Grand Châtelard, Morillon, Collonges et Versoie adaptent leurs horaires pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h.